
Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le mardi 14 février 2022 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2022)
M ^{me} Farrah Bérubé	Vice-présidente (2022)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M ^{me} Nadia Leclerc	Administratrice (2022)
M. François Lefebvre	Administrateur coopté (2022)
M ^{me} Joëlle Azar	Administratrice (2023)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
--	--

ABSENCES :

M ^{me} Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M. Serge H. Malaison	Administrateur (2022)
M. Gilles Gaumond	Administrateur (2023)

IL Y A QUORUM.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
22-02-03	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 05
22-02-04	Présentation du Laboratoire citoyen	19 h 15
22-02-05	Séance d'échanges et d'informations – secteur Cap-Blanc	20 h 05
22-02-06	Période d'information de la conseillère municipale	20 h 20
22-02-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 40
22-02-08	Adoption et suivis du procès-verbal du 10 janvier 2022	20 h 55
22-02-09	Fonctionnement du conseil d'administration	21 h
	➤ Cooptation d'un administrateur – Secteur Cap-Blanc	
	➤ Rapport annuel et des états financiers 2021	
	➤ Suivi de l'activité Tourisme Autrement du 8 décembre	
	➤ Consultations publiques ou séance d'information à venir	
	➤ Présentation des travaux Place Georges-V	
	➤ Suivi de la résolution 21-10-52 (décembre) – Priorités	
	➤ Consultation citoyenne Place Royale	
	➤ Suivi des demandes avec les représentants de la Ville	
22-02-10	Trésorerie	21 h 15
22-02-11	Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier	21 h 20
22-02-12	Suivi des dossiers	21 h 45
22-02-13	Correspondance	22 h
22-02-14	Divers	22 h 05
22-02-15	Levée de l'assemblée	22 h 15

22-02-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h. M. Denis Bergeron énonce les principes d'usage de la visioconférence.

22-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Joëlle Azar, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-02-03 Période d'information de la conseillère municipale

Faisant suite à la liste des actions et priorités du quartier qui lui a été transmise en décembre dernier (résolution 21-10-52, [décembre](#)), M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que la Ville a déjà commencé à travailler de façon très sérieuse sur la priorité d'attirer 500 nouveaux résidents dans le quartier. L'habitation est concernée mais d'autres aspects le sont également comme les services de proximité, la qualité de vie, la mobilité, le stationnement et le tourisme durable.

L'habitation est certainement le sujet le plus complexe (abordabilité et mixité, Airbnb, appartements vacants, résidents étrangers, projets majeurs retardés) et celui qui a le plus d'incidence sur l'attraction du quartier. La Ville a l'intention de faire une annonce vers la fin de la semaine ou la semaine prochaine. Ce serait une annonce en 4 volets incluant la gouvernance.

Concernant les manifestations des camionneurs, une deuxième vague est anticipée en fin de semaine et des mesures supplémentaires seront mises en place pour contenir les manifestants.

Parmi les sujets plus locaux, M^{me} Coulombe-Leduc mentionne la vente d'un bâtiment de la rue Sainte-Ursule et l'intention du nouveau propriétaire de transformer les six logements en une maison unifamiliale. Le règlement [R.V.Q. 2860](#), qui interdit la conversion de logements en copropriétés quand le taux d'inoccupation est de 3% et moins, ne peut s'appliquer dans ce cas car la conversion ne se fait pas en copropriété. Il y aurait peut-être une opportunité d'élargir le règlement pour englober de tels cas mais il faudrait en savoir davantage sur l'état du parc immobilier dans le Vieux-Québec.

Quant au 17, rue de la Barricade qui servait d'ateliers pour des artistes, le nouveau propriétaire aurait l'intention d'y faire de l'hébergement touristique commercial et cet usage est autorisé dans la grille de spécifications du zonage (C-10).

Le sujet du Airbnb reviendra peut-être plutôt que prévu dans la liste de priorités de la Ville. Par ailleurs, les résultats du recensement fédéral 2021 commencent à rentrer et s'avèrent très préoccupant en ce qui concerne les taux d'inoccupation dans le quartier. Les données démographiques viendront plus tard. Il va être important d'agir rapidement dans le dossier, peut-être même sans attendre les règlements de mise en application de la [Loi 100 sur](#)

[l'hébergement touristique](#) qui sont attendus en mars prochain de la part du gouvernement du Québec.

Finalement, concernant le chemin temporaire de la Citadelle, du côté de la rue Saint-Denis, M^{me} Coulombe-Leduc doit rencontrer le député, M. Duclos, la semaine prochaine. Elle juge qu'il lui appartient de faire avancer ce dossier auprès de la ministre de la Défense.

Plusieurs administrateurs ainsi que M. Masse témoignent de leur expérience concernant certaines propriétés du Vieux-Québec.

Un citoyen demande ce qu'il advient de l'ancien bâtiment de Lauberivière qui aurait été acquis récemment. M^{me} Coulombe-Leduc mentionne qu'elle n'en sait pas davantage, mais que le dossier relève à la fois de la Ville et du ministère de la Culture ce qui peut occasionner des délais.

M^{me} Bérubé mentionne que sa famille a été choisie par la Ville pour témoigner de la vie dans le quartier à l'émission *Suivez le guide* qui sera diffusée la semaine prochaine.

M^{me} Coulombe-Leduc s'excuse de devoir quitter vers 19 h 45 pour des raisons familiales.

22-02-04 Présentation du Laboratoire citoyen

M. Ricky Ng-Adam est invité à se présenter et à décrire son projet de [Laboratoire citoyen de Québec](#).

Après quelques années passées à Los Angeles et à Shanghai, M. Ng-Adam est revenu s'établir à Québec en 2020, dans le Vieux-Québec puis dans le quartier de Saint-Roch. Il est entrepreneur en développement logiciel et travaille au démarrage d'entreprises. Il a cofondé Drave, un organisme sans but lucratif qui s'intéresse aux logiciels libres et aux données ouvertes.

En décembre 2021, en partenariat avec [M. Patrick Hayes](#), professeur en chimie analytique et atmosphérique à l'Université de Montréal, M. Ng-Adam obtient une bourse de 15 000 \$ du fonds de recherche du Québec (FRQ) dans le cadre du [Programme Engagement Citoyen](#) pour démarrer un projet de sciences participatives mettant en scène la population citoyenne dans une démarche scientifique. Plus récemment, le professeur Stéphane Roche de l'université Laval a rejoint le projet.

Une autre bourse de 30 000 \$ pourrait être obtenue du FRQ pour réaliser le projet comme tel. Le projet pourrait également participer au concours du [programme de soutien aux projets techno sociaux innovants](#) du fonds de soutien à la recherche (FSR) du fédéral.

Le premier sujet du projet de Laboratoire citoyen concerne la qualité de l'air. L'objectif sera de comparer la performance de différents capteurs à bas coût (de 300 à 500 \$) et d'évaluer leur capacité à être utilisés et déployés à grande échelle pour mesurer la qualité de l'air en milieu urbain. Outre les capteurs, des stations météorologiques pourraient être installées pour fournir des données complémentaires. Ces stations sont un peu plus coûteuses (environ 700 \$), mais nettement plus abordables que les stations professionnelles.

Outre les coûts d'achat, le projet nécessitera des frais d'entretien, d'électricité et de connexion internet. Les citoyens hébergeant les stations seraient chargés de les opérer.

Le [Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec](#) (RSQA) du ministère de l'Environnement dispose actuellement de 7 stations de surveillance dans la Ville de Québec, dont une seule au Centre-Ville, soit au 600, rue des Sables dans le Vieux-Limoilou.

M. Ng-Adam présente différents modèles de capteurs (PurpleAir, Gaia, RevolvAir, AtmoTrack, Tetrad).

En décembre dernier, le projet [Limoil'air](#) a déployé 75 capteurs RevolvAir dans les quartiers de Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets. Le projet est en grande partie subventionné par le Fonds écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou.

L'ajout d'autres capteurs dans le Centre-Ville permettrait une meilleure appréciation de la qualité de l'air en tenant compte de multiples facteurs comme les variations météorologiques et topographiques. Une station du Laboratoire citoyen pourrait être installée à proximité de celle du RSQA afin de pouvoir comparer les résultats.

M. Ng-Adam fait actuellement le tour des conseils de quartier pour obtenir leur appui. Il invite les personnes intéressées à le contacter via les pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#) du Laboratoire citoyen. Des événements seront organisés prochainement à la Console, 830, rue Saint-Joseph est, suite 500.

Les administrateurs du conseil se montrent très intéressés par le projet et la localisation éventuelle de capteurs, notamment dans le bassin Saint-Louis et sur la rue Saint-Louis. Le projet est très d'actualité et très porteur mais le conseil aimerait poser certaines conditions à son appui.

Il faudrait disposer d'un devis de la démarche scientifique pour la localisation des capteurs et le recrutement des citoyens. Il faudrait également travailler avec le Service de l'environnement de la Ville, l'Institut de santé publique et le projet Limoil'air. La Ville de Québec pourrait éventuellement fournir une contribution financière.

M. Samson communiquera les coordonnées de personnes-ressources à la Ville ainsi qu'au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP). C'est un projet très complémentaire à celui de Limoilou mais qui pourrait s'appliquer à l'ensemble de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

RÉSOLUTION 22-02-10

Concernant l'appui du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire au projet de Laboratoire citoyen de Québec

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier accorde son appui au Laboratoire citoyen de Québec, sous réserve

- que le Laboratoire dépose un devis de sa démarche scientifique qui servira de guide dans le choix de la localisation des capteurs et le recrutement de citoyens intéressés ;
- qu'il coordonne le projet avec le Service de l'environnement de la Ville de Québec, l'Institut de la santé publique et le projet de Limoil'air ;
- et finalement, qu'il obtienne l'appui et la collaboration de la Ville de Québec et éventuellement une contribution financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Une résolution allant dans le même sens sera déposée à la prochaine réunion du Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ).

Si le projet va de l'avant, M. Samson souhaiterait avoir la collaboration d'un autre administrateur du conseil sur ce dossier.

22-02-05 Séance d'échanges et d'informations – secteur Cap-Blanc

M. Samson résume les derniers développements. La date du 23 février, de 19 à 21 h, a été choisie pour la tenue de la séance d'échanges en fonction des disponibilités de M^{me} Coulombe-Leduc.

La firme Transfert, qui assiste le Port pour les réunions du Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC), préparera une présentation sur les hypothèses d'aménagement de l'Anse Brown et sur le sentier fluvial à proximité du Størm Spa. Une pré-rencontre de travail est planifiée le 16 février.

Le conseil de quartier pour sa part convoquera la réunion du 23 février. Une invitation sera envoyée à la liste des abonné.es du conseil dont plusieurs sont du Cap-Blanc.

Les services de la Ville n'étant pas disponibles à la date choisie, des arrangements ont été pris avec la firme Transfert pour qu'elle utilise sa plateforme de visioconférence et qu'elle supervise la rencontre (assistance technique et enregistrement).

M. Samson présentera les résultats de la séance à la rencontre du Comité Anse Brown du CCPC qui aura lieu le 1^{er} mars.

RÉSOLUTION 22-02-11

Concernant la tenue d'une séance publique d'échanges et d'informations au sujet de l'Anse Brown et du sentier fluvial le 23 février 2022

SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire organise, conjointement avec le Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC) et la firme Transfert, une soirée virtuelle d'échanges et d'informations, le 23 février 2022, de 19 h à 21 h, sur l'aménagement de l'Anse Brown et du sentier

fluvial et convoque à cet effet, en collaboration avec la Ville de Québec, les abonné.es du conseil de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-02-06 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen intervient sur deux points. Le premier concerne le projet immobilier et commercial de l'îlot Charlevoix. On est toujours en attente des résultats de l'analyse du ministère de la Culture concernant un des bâtiments de la rue Saint-Jean. M. Samson rappelle qu'une rencontre est prévue au début de mars entre M^{me} Coulombe-Leduc et la ministre de la Culture. Il en sera vraisemblablement question.

Le deuxième point concerne les logements vacants sur la rue Saint-Jean. Quatre immeubles ont été ciblés pour une visite guidée en compagnie de M. Samson, M. Laroche Casavant et M. Masse.

L'invitation est acceptée mais la fenêtre idéale reste à déterminer en fonction des suivis que fera M^{me} Coulombe-Leduc.

22-02-07 Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2022

RÉSOLUTION 22-02-12

Concernant l'adoption du procès-verbal du 10 janvier 2022

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 janvier 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-02-08 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ Cooptation d'un administrateur – Secteur Cap-Blanc

En dépit des représentations faites auprès du Cap-Blanc, personne ne s'est montrée intéressée à siéger sur le conseil d'administration du conseil de quartier. L'invitation sera lancée à la liste des abonné.es du conseil de quartier et à la séance du 23 février.

➤ Rapport annuel et des états financiers 2021

M. Bergeron rappelle que les documents sont attendus pour le mois d'avril et qu'ils doivent être adoptés par le conseil avant l'assemblée générale.

Une conférence sera éventuellement inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée pour inciter les gens à participer. Parmi les sujets proposés, mentionnons le patrimoine mondial et l'histoire du Cap-Blanc.

➤ Suivi de l'activité Tourisme Autrement du 8 décembre

Une réunion de travail conjointe des conseils d'administration du conseil de quartier et du Comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) sera organisée dans la semaine du 28 février ou du 7 mars, de 19 h à 21 h pour discuter du rapport de l'activité Tourisme autrement qui s'est tenue le 8 décembre dernier et des problématiques de transport en lien avec le tourisme. M^{me} Rivard et M. Baillargeon sont invités à y participer. La rencontre pourrait avoir lieu en présentiel. Un budget maximum de 350 \$ est alloué pour l'activité.

RÉSOLUTION 22-02-13

Concernant une autorisation maximale de dépenses de 350 \$ pour la tenue d'une réunion de travail de suivi de l'activité Tourisme Autrement

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier tienne une réunion de travail, de préférence en présentiel, au début de mars, en soirée, pour faire le suivi de l'activité Tourisme Autrement du 8 décembre 2021 et autorise une dépense maximale de 350 \$ pour lunch et café au cours de la soirée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ **Consultations publiques ou séance d'information à venir**

Un présentation de la Ville de Québec aura lieu à l'assemblée du 14 mars prochain à propos du Règlement omnibus portant sur les zones de débarcadère et abris particuliers des terrasses et sur le cheminement scolaire de l'école des Ursulines.

Concernant le réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville, la Société de développement commercial et des commerçants ont déjà été rencontrés. La population riveraine sera rencontrée au cours de la première semaine de mars. Des dépliants d'invitation seront distribués prochainement dans les boîtes aux lettres.

➤ **Présentation des travaux Place Georges-V**

M. Bergeron a reçu une réponse du député, M. Duclos, l'avisant qu'il a transmis la demande au bureau de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, M^{me} Tassi. Des nouvelles sont attendues bientôt.

➤ **Suivi de la résolution 21-10-52 (décembre) – Priorités**

Un nouveau point est ajouté à la liste des actions et projets prioritaires soumis à la conseillère, soit le point B ci-dessous.

II- PRIORISATION DES GRANDS DOSSIERS ET ACTIONS D'INTERVENTIONS

1- Habitation : poursuivre notre objectif de 500 nouveaux résidents

A – Opération mise en valeur des logements vacants notamment sur les artères commerciales St-Jean, St-Louis St-Paul ;

B - Mise en place de stratégies alternatives/transitoires d'encadrement de l'hébergement touristique de type Airbnb.

RÉSOLUTION 22-02-14

Concernant un amendement à la liste des actions et projets prioritaires du quartier

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Joëlle Azar, IL EST RÉSOLU d'amender la liste des actions et projets prioritaires du quartier en ajoutant au point II, à l'item 1, le point B - Mise

en place de stratégies alternatives/transitoires d'encadrement de l'hébergement touristique de type Airbnb. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La liste amendée des actions et projets prioritaires est jointe au présent procès-verbal et sera déposée sur la page web du conseil de quartier.

➤ **Consultation citoyenne Place Royale**

M. Mathieu avait déjà suggéré qu'il serait une bonne idée de rencontrer les citoyens de certains secteurs de notre quartier. D'ailleurs comme nous le ferons le 23 février prochain avec les citoyens de Cap Blanc.

M. Masse suggère que la prochaine consultation devrait se faire avec les résidents du secteur Place Royale et voisinage.

M. Samson signale que c'est une bonne idée en raison des enjeux particuliers de ce secteur très touristique et qu'il y aura lieu de tenir une consultation citoyenne pour recueillir les problématiques, les opinions et les idées de la population résidente du secteur de Place Royale et voisinage immédiat. Une résolution est prise en ce sens.

RÉSOLUTION 22-02-15

Concernant la tenue d'une consultation citoyenne de la Place Royale et voisinage immédiat

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Nadia Leclerc , IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire organise, conjointement avec le Comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ), une consultation citoyenne dans le secteur de la Place Royale. Le lieu et la date sont à déterminer. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**

Aménagement du parc Corps de garde –

Réglementation concernant le Airbnb –

Travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur) –

Application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue, vignette contrevenants, etc. –

Le dossier habitation –

L'émission des permis –

Le RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier) –

Police, pompiers, dossiers de sécurité publique dans le quartier, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier –

Demande d'accès aux demandes au 311 – Plusieurs conseils de quartier ont fait des demandes similaires à celle du conseil de quartier concernant l'accès aux appels logés au 311 (résolution 22-01-04, [janvier](#)).

Le Service de l'interaction citoyenne est favorable à cette idée et évalue présentement les façons de communiquer des informations.

Demande pour site Web du conseil de quartier –

22-02-09 Trésorerie

➤ Budget et état des revenus et dépenses

En date du 31 janvier, le solde courant du compte est de 2 737,98 \$ dont 970,81 \$ pour le projet Vision et 1 767,17 \$ pour le fonctionnement

➤ Autorisation et remboursement de dépenses

Secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 22-02-16

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le procès-verbal de l'assemblée du 14 février 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Frais divers

Aucun autre frais n'est à payer ou à rembourser

22-02-10 Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier

➤ Table de concertation pour le Vieux-Québec

➤ Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Suite au [comité plénier du 3 février 2022](#) et à la position prise par la Ville de Québec de s'opposer au rehaussement de la norme nickel, le conseil de quartier adopte une position similaire et appuie la Ville et le CVAP qui s'oppose également.

La [consultation publique sur la modification au Règlement sur l'assainissement de l'air](#) par le ministère de l'Environnement se poursuit jusqu'au 20 février

RÉSOLUTION 22-02-17

Concernant l'opposition du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire à l'adoption du règlement du Gouvernement du Québec visant un ajustement à la hausse de la norme nickel et son appui à la Ville de Québec et au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

CONSIDÉRANT QUE la qualité de l'air est un enjeu important pour la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a adopté sa [Stratégie de développement durable](#) en juin 2021, laquelle exige de concilier la

prospérité économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a tenu une séance du [comité plénier le 3 février 2022](#) portant sur le [projet de règlement du gouvernement du Québec](#) qui vise un ajustement à la hausse de la norme sur le nickel dans l'air ambiant ;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance du comité plénier, des experts et des parties prenantes se sont prononcés sur les différents enjeux qui sont à prendre en compte ;

CONSIDÉRANT QUE, suite à cette séance du comité plénier, la Ville de Québec s'est prononcée contre le projet de règlement du gouvernement du Québec concernant l'ajustement à la hausse de la norme de nickel dans l'air ambiant ;

CONSIDÉRANT la non-acceptabilité sociale dans les quartiers impactés qui soulève d'importantes préoccupations dans la population de Québec ;

CONSIDÉRANT l'inégalité des conditions de santé des populations impactées ;

CONSIDÉRANT « la soupe » des contaminants dans les quartiers impactés et qu'aucune étude ne démontre qu'il n'y a aucun impact des combinaisons des effets des contaminants les uns avec les autres ;

CONSIDÉRANT l'incertitude qui persiste dans la communauté scientifique concernant les effets sur la santé (de tel ou tel polluant), le principe de précaution doit être invoqué pour justifier le désaccord concernant le projet de règlement visant l'ajustement à la hausse de la norme de nickel

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson , DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Joëlle Azar, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire se prononce contre l'ajustement à la hausse de la norme de nickel visé par un projet de règlement du gouvernement du Québec, qu'il appuie la décision de la ville de Québec s'opposer au dit projet de règlement suite à son comité plénier très bien documenté et très concluant et, qu'il appuie le Comité vigilance des activités portuaires (CVAP) dans son opposition.

La présente résolution sera transmise au Gouvernement du Québec, à la Ville de Québec ainsi qu'au Comité de vigilance des activités portuaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC)**

La prochaine rencontre du comité Anse Brown aura lieu le 1^{er} mars. Un rapport sera fait par le conseil de quartier sur la rencontre citoyenne du 23 février.

➤ **Table de concertation vélo des CQ**

➤ **Table de concertation en environnement des CQ**

- **Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ**
- **Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport**

22-02-11 Suivi des dossiers

- **Dossier Vision**
- **Page Facebook**
- **Site de compostage et jardins collectifs**
- **Offre de loisirs**
- **Société de développement commercial du VQ (SDC)**
- **Association des gens d'affaires du Vieux-Port**

Le conseil de quartier et le CCVQ ont été approchés par l'Association des gens d'affaires du Vieux-Port relativement à leur projet d'animer l'Agora à l'été 2022 au moyen de diverses activités familiales et événementielles.

La programmation qui s'étalera du 1^{er} juin au 15 septembre comprendra de 10 à 15 événements et sera exclusivement consacrée à des spectacles familiaux et des événements culturels de type : Bordeaux fête le vin, les Fêtes du Canada le 1^{er} juillet et le tournage de Belle et Bum - 100% Québec le 3 juillet, dans le cadre de la fête de la ville. L'ensemble des productions se termineront systématiquement à 22h30 au maximum.

Les quelques personnes et syndicats de copropriétés consultés sur le sujet se disent favorables. Le conseil a contacté le Port pour avoir une idée des plaintes lorsqu'il y a eu des activités à l'Agora entre 2016 et 2019. Une rencontre est prévue le 25 février avec des représentants du Port.

Le conseil se montre disposé à appuyer le projet d'Agora 2022 à certaines conditions énumérées dans la résolution suivante.

RÉSOLUTION 22-02-18

Concernant un appui du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire au projet d'animation de l'Agora à l'été 2022 par l'Association des gens d'affaires du Vieux-Port

CONSIDÉRANT QUE l'Association des gens d'affaires du Vieux-Port a demandé au conseil de quartier le 4 février 2022 une lettre d'appui à son projet d'animation de l'Agora du Vieux-Port à l'été 2022 ;

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson , DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire donne son appui écrit à l'Association des gens d'affaires du Vieux-Port relativement à son projet d'animation de l'Agora du Vieux-Port à l'été 2022 sous réserve de s'engager à respecter les conditions suivantes :

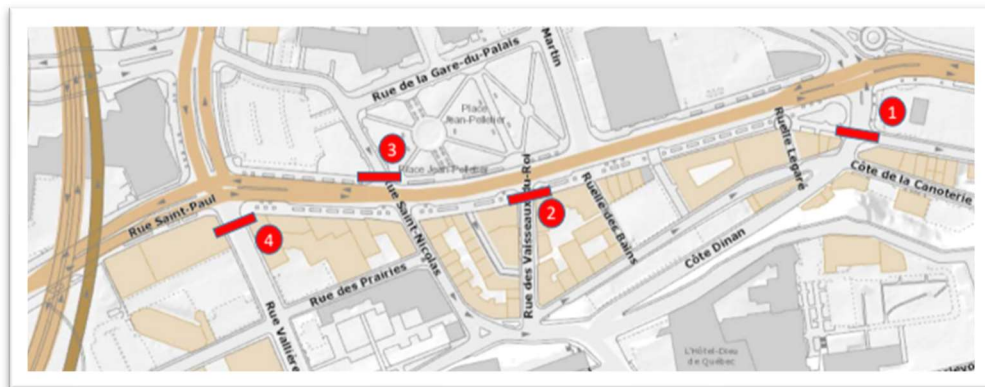
- Que des mécanismes d'échanges soient mis en place avec les résidents et les représentants des deux syndicats de copropriétés ;

- Qu'au besoin des mesures de mitigation soient promptement mises en place ;
- Que des représentants des deux syndicats soit spécifiquement désignés pour recueillir les plaintes de leurs résidents et les transfère au Port et à l'Association pour actions immédiates ;
- Que l'Association et le Port respecte leurs engagements et au besoin prennent en pro action tous les moyens requis pour assurer la qualité de vie des résidents ;
- Qu'un petit comité soit formé pour examiner toute demande et s'assurer que toute nouvelle programmation soit acceptable et qu'il puisse avoir tout loisir de donner sa recommandation au Port et à l'Association ;
- Que le Bureau des grands évènements et la direction de la Mobilité assurent tout le suivi requis dans le cadre de leurs responsabilités respectives et interviennent promptement en cas de problématiques ;
- Que les résidents du secteur impacté soient compensés par différents moyens à déterminer avec L'Association comme des billets d'avant-première ou autres à déterminer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)**
- **Regroupement des CQ**
- **Mobilité, transport**

À la suite des remarques formulées par un citoyen, M. Baillargeon propose des amendements au document d'initiatives pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec afin de favoriser la mobilité active. Il présente à l'écran les [quatre nouvelles initiatives proposées](#). Une résolution est prise pour la mise à jour de la documentation.



1. Ajouter une traverse piétonne à l'intersection de la rue Saint-Paul et de la Côte Dinan ;
2. Éliminer le virage à droite et augmenter la durée du feu piéton à l'intersection des rues Saint-Paul et des Vaisseaux-du-roi ;

3. Augmenter la durée du feu piéton à l'intersection des rues Saint-Paul et Saint-Nicolas ;
4. Ajouter une traverse piétonne à l'intersection des rues Saint-Paul et Vallières.

RÉSOLUTION 22-02-19

Concernant un addendum au document d'initiatives pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec afin de favoriser la mobilité active

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire a déposé le 29 mars 2021 dans le cadre de la consultation sur la mobilité active tenue par la ville en 2020-2021 sa résolution 21-03-11 accompagné d'un [PowerPoint](#) décrivant diverses d'initiatives pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec afin de favoriser la mobilité active ;

CONSIDÉRANT que le conseil s'est penché récemment sur les problèmes réduisant l'efficacité et l'attractivité de la marche à pied sur l'axe de la rue Saint-Paul entre la côte Dinan et la rue de Vallière ;

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier demande à la Ville de mettre en place les quatre initiatives proposées pour réduire le temps d'attente et augmenter la sécurité des piétons sur la rue Saint-Paul. Il est également résolu

- Que cet addendum, sous forme d'un document PowerPoint « Addenda février 2022 – Optimiser la circulation piétonne sur la rue Saint-Paul - Mobilité Active dans le Vieux-Québec » soit joint au document déposé le 29 mars 2021 et au besoin parvienne aux élus et aux responsables concernés de la Ville en vue d'une analyse des problèmes et des opportunités d'amélioration qui y sont identifiés et/ou soit inclus au document récapitulatif de l'ensemble des problématiques de transport et mobilité découlant et étayant la résolution # 22-01-08 du 10 janvier 2022 relativement à l'élaboration d'un plan d'ensemble ;

- De transmettre la présente résolution, ainsi que les documents requis à M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc, responsable du patrimoine, de l'urbanisme et du tourisme et à M. Pierre-Luc Lachance, vice-président du comité exécutif et responsable du transport ainsi qu'à M. Marc des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente et à M. François Trudel, directeur de la Division de la planification du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Samson remercie M. Baillargeon pour son excellent travail.

- **Sécurité routière, programme, modification circulation de transit camion sur Champlain, suivi de la création du Comité de travail, projet commun avec les Ursulines – Suivi du projet déposé**

➤ **Îlot Charlevoix, QG Vieux-Québec, suivi rencontre et consultation citoyenne -**

22-02-12 Correspondance

Reçues

2022-01-11 Vivre en Ville – AGA

2022-01-11 Mobilisation Haute-Ville

2022-02-01 Courriel d'un citoyen

2022-02-01 Mobilisation Haute-Ville

2022-02-02 Espaces d'initiatives

2022-02-03 Accès transports viables

2022-02-04 Courriel d'un citoyen – passage piétonnier sécuritaire

Transmises : aucune.

22-02-13 Divers

Aucun sujet n'est traité.

22-02-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 22 h 15. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le lundi 14 mars 2022.

Alain Samson, président